

RAPPORT DU TRESORIER EXERCICE 2019

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2019 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 532 556 Euros contre 1 494 770 Euros pour l'année 2018.

Les charges d'exploitation passent de 2 354 677 Euros à 2 319 646 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire de 509 893 Euros à comparer à celui de 2018 qui était déficitaire de 126 900 Euros.

Le résultat financier est en augmentation et s'élève à 81 160 Euros contre 76 439 Euros pour 2018.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 591 054 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Dahinger

Trésorier